

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26/10/2024

## **Expulsion d'Aïcha, 94 ans, de son logement social : l'instrumentalisation des politiques de logement n'est pas un moyen de lutte contre les trafics de stupéfiants**

Le 24 octobre 2024, une femme de plus de 90 ans était expulsée du logement social qu'elle habitait depuis 23 ans parce que son appartement aurait servi de lieu de stockage de drogue, alors même qu'aucune poursuite judiciaire n'a été engagée contre elle. Et pour cause, cette décision d'expulsion s'appuie sur des témoignages concernant les transactions présumées de son fils.

Alors que la pénurie de logements sur la Métropole de Montpellier est telle que près de 18.000 personnes sont en attente de logement social, le chantage au logement social ne doit pas constituer un moyen de pression contre des hommes, des femmes, des enfants précarisés. Par ailleurs, les punitions familiales et collectives sont inopérantes, indignes et injustes. Dans un Etat de droit, seuls ceux qui sont jugés coupables doivent être punis.

Cette affaire montre l'échec des mesures mises en place par les gouvernements macronistes successifs, telles que les opérations dites "Place nette" qui ont été déployées à Montpellier, à grand renfort de communication, et qui se résument en fait à des annonces sans effets sur les trafics de drogue. D'ailleurs, on peut douter que le communiqué de la Préfecture, qui se vante d'envoyer "un message clair et sans ambiguïté", ait un quelconque effet sur les trafics et leurs acteurs. Assez d'opérations de communication, il faut des moyens pour assurer la sécurité des habitants de Montpellier.

Pour lutter efficacement contre le trafic de stupéfiants, La France Insoumise défend le rétablissement des équipes de police de proximité, l'augmentation des moyens dans la police judiciaire et du nombre de douaniers pour empêcher la drogue et les armes lourdes de rentrer sur le territoire national. Il est temps de cibler le haut du spectre, c'est-à-dire viser les gros plutôt que les petits et donner le temps et les moyens au travail d'enquête de police judiciaire. Voilà qui serait une politique de sûreté plus efficace que les opérations de communication du ministère de l'Intérieur et de la Préfecture.